

Année universitaire 2025/2026

Sciences des organisations - 2e année de Licence - Cursus juridique

Responsable pédagogique : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 2e année de licence des sciences des Organisations s'inscrit dans la continuité de la première année. Elle permet de consolider et de développer les acquis en économie, gestion, droit, sciences sociales et dans les disciplines quantitatives. Elle poursuit la sensibilisation des étudiants aux enjeux écologiques, éthiques et politiques du monde contemporain. Enfin, elle clôt la formation pluridisciplinaire proposée lors des deux premières années et prépare les étudiantes et étudiants à intégrer l'une des quatre mentions (gestion, économie, Droit et sciences sociales) de 3e année. La 2e année de licence de Sciences des Organisations est proposée à Paris, Londres, Tunis et Madrid ainsi que dans le cadre d'un double diplôme franco-allemand. A Paris, trois cursus sont proposés en 2e année, le cursus général, le cursus juridique et le cursus Sciences Sociales.

- Acquérir et consolider les acquis en économie, gestion, droit et sciences sociales nécessaires à la poursuite des études en 3e année,
- Approfondir la connaissance de l'environnement politique et économique,
- Développer un savoir-être et une méthode de travail autonome et renforcer les capacités à prendre en charge son avenir avec le programme Softskills,
- Renforcer la sensibilisation des étudiants aux enjeux écologiques, éthiques, politiques et sociétaux,
- Faciliter le choix de la mention de la 3e année de licence,
- Ouvrir aux étudiantes et aux étudiants le monde de l'entreprise ou des organisations au travers d'un stage ou d'un emploi.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est principalement dispensé en cours/TD en groupes d'environ 30 étudiantes et étudiants. L'année universitaire est divisée en 2 semestres, chaque semestre comptant 12 semaines. Les étudiantes et les étudiants suivent 22 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur les deux semestres. Le niveau des étudiantes et des étudiants et les acquis sont évalués majoritairement par :

- une note de contrôle continu (50% de la note) qui comprend un ou deux tests, la participation des étudiants lors des cours/TD en groupe, la remise de travaux, dont la nature est définie préalablement selon les UE,
- une note d'examen terminal (50% de la note).

Début des cours : mi-septembre Fin des cours : mi-mai Examens d'appel : fin-juin

ADMISSIONS

La L2 Sciences des organisations à Paris est ouverte uniquement aux élèves ayant validé 60 crédits ECTS, inscrits en cumulatif :

- à Paris Dauphine-PSL en Diplôme d'Etablissement Classes Préparatoires (DECP) pour l'année en cours,
- en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles dans l'un de nos lycées partenaires (Janson de Sailly, Louis le Grand, Louise Michel à Bobigny).

POURSUITE D'ÉTUDES

A l'issue de la 2e année de licence Science des Organisations dédiée aux enseignements fondamentaux, quatre mentions sont possibles en 3e année de licence : Droit, Economie Appliquée, Sciences Sociales ou Gestion. La majorité des parcours proposés sous ces mentions sont en formation initiale et 2 parcours de la mention Gestion sont en alternance.

Au terme de cette 3e année, validée par un Bac+3, l'étudiante ou l'étudiant pourra poursuivre ses études en 1re année de Master.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 3
 - Tronc commun
 - [Sciences politiques : Institutions et participations politiques](#)
 - [Macroéconomie - Fondements des fluctuations conjoncturelles](#)
 - [Microéconomie - Economie publique](#)
 - [Enjeux écologiques : Sciences et sociétés](#)
 - [Comptabilité de gestion](#)
 - [Histoire de l'entreprise et de la gestion](#)
 - [Probabilités/statistiques](#)
 - [Anglais](#)
 - [Soft Skills](#)
 - [Droit des obligations](#)
 - [Droit administratif](#)
- Semestre 4
 - Tronc commun
 - [Macroéconomie - Macroéconomie Internationale](#)
 - [Microéconomie - Concurrence Imparfaite](#)
 - [Enjeux sociétaux du monde contemporain](#)
 - [Comptabilité de gestion](#)
 - [Anglais](#)
 - [Soft Skills](#)
 - [Droit des obligations](#)
 - [Droit administratif](#)
 - [Droit du marché intérieur](#)
 - [Droit des affaires](#)
 - [Validation de l'expérience professionnelle](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 3

Tronc commun

Sciences politiques : Institutions et participations politiques

ECTS : 2

Enseignant responsable : ANTOINE LEVEQUE (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/leveque-antoine>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Contenu de l'enseignement S1 :

- 1. Introduction - Présentation des objectifs et des modalités du cours - Qu'est-ce que la sociologie d'un régime politique ?
- 2 et 3. La Ve République, un régime hybride
- 4. Partis et bipolarisation de la vie politique sous la Ve République
- 5. Qui gouverne sous la Ve République ?
- 6. Les professionnels de la politique : continuités et ruptures
- 7. Sociologie électorale : déterminants individuels et collectifs du vote
- 8. Devoir surveillé
- 9 et 10. Transformations de l'électorat et abstentionnisme
- 11. Engagement et action collective
- 12. Méthodologie de la dissertation, correction du DST.

Acquisition de compétences :

- Définir et analyser sociologiquement un régime politique distinguer régime parlementaire et régime présidentiel
- Identifier les rouages de la Ve République décrypter l'actualité politique nationale
- Définir et analyser sociologiquement la participation politique dans ses différentes formes (conventionnelle et non-conventionnelle)
- Définir et analyser sociologiquement la démobilisation électorale
- Analyser des documents littéraires et statistiques de sociologie politique.

Compétences à acquérir :

L'enseignement de science politique en 2e année de Licence Sciences des organisations vise à acquérir les compétences nécessaires à l'analyse sociologique des régimes politiques contemporains, en particulier la Ve République française.

L'enseignement combine des éléments d'histoire politique et de sociologie politique, en se centrant sur l'étude des acteurs (citoyennes et citoyens, organisations, partis, mouvements sociaux, professionnelles et professionnels de la politique).

Les notions essentielles qui structurent le cours sont :

- Régime politique (parlementaire, présidentiel)
- Partis politiques
- Citoyenneté
- Participation conventionnelle
- Non-conventionnelle
- Abstention
- Mobilisation
- Action collective
- Mouvements sociaux
- Démocratie du public
- Démocratie sondagière.

Une partie importante du cours vise l'acquisition des méthodes d'analyse des documents de nature variée et la rédaction de plans détaillés et de dissertations.

Pré-requis obligatoires

Le cours de science politique de 2e année constitue un prolongement du cours de Sciences sociales et Méthodes dispensé en 1e année. Des bases en sociologie et en science politique, ainsi qu'en histoire contemporaine de la France sont nécessaires.

L'assimilation des connaissances et de la méthodologie (analyse des documents littéraires et statistiques, dissertations, plans...) propres au cours de Sciences sociales et Méthodes de L1 de Sciences des organisations sont nécessaires à la compréhension du cours.

Pré-requis recommandés

Des éléments d'histoire politique nationale contemporaine (depuis la Révolution) sont nécessaires pour assimiler correctement le cours.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50 % par le contrôle continu (réponses à des questions sur les documents + devoir surveillé)
- 50 % par l'examen final (dissertation en 2 heures).

Bibliographie, lectures recommandées :

- Bastien François, Le régime de la Ve République, Paris, La Découverte, 2011
- Patrick Lehingue, Le Vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux, Paris, La Découverte, 2011
- Nonna Mayer, Sociologie des comportements politiques, Paris, Armand Colin, 2010
- Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort, Nouveau manuel de science politique, Paris, Editions La Découverte, 2023.

Macroéconomie - Fondements des fluctuations conjoncturelles

ECTS : 4

Enseignants : KEVIN **BEAUBRUN-DIANT**, CELINE **LASNIER**

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/beaubrun-diant-kevin>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

- Introduction : la macroéconomie : questions de faits, d'histoire et de méthode
- Un modèle de référence pour l'analyse macroéconomique : cadre comptable, comportements des agents, marchés (bien, monnaie, titre, travail), équilibres (équilibre à court terme, équilibre à moyen terme, équilibre à long terme)
- L'origine des fluctuations : paradoxe de l'épargne, rôle des déficits publics, monnaie et production, influence des anticipations, progrès technique et emploi, relance par les salaires et niveau d'activité, macroéconomie et marchés financiers etc.

Cours et exercices.

Compétences à acquérir :

Présenter un cadre synthétique permettant une première analyse des grandes questions de la macroéconomie et des fluctuations conjoncturelles (détermination du produit intérieur brut, évolution du niveau général des prix, chômage, fluctuations des taux d'intérêt réels et nominaux). Dans tous les cas, cette approche analytique n'a d'autre but que de déboucher sur l'interprétation des phénomènes observés, à l'exception des échanges extérieurs, qui seront abordés au deuxième semestre.

Pré-requis obligatoires

Cours de macroéconomie et de microéconomie dispensés en 1ère année.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examens
- 50% Contrôle Continu.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

O Blanchard et D Cohen : Macroéconomie, Pearson; J-O. Hairault (Ed) : Analyse économique, tome 1 La Découverte
G. Mankiw (2023) : Macroéconomie, De Boeck Université. Acemoglu, Laibson & List (2024) : Macroéconomie, Pearson.
Une bibliographie plus détaillée est précisée pour chaque chapitre sur l'espace Moodle du cours.

Microéconomie - Economie publique

ECTS : 2**Enseignants** : GUILLAUME JEAN, SOPHIE MERITET<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meritet-sophie>**Langue du cours** : Français**Volume horaire** : 18**Description du contenu de l'enseignement :**

En s'appuyant sur les bases du raisonnement microéconomique et de la résolution des modèles élémentaires d'optimisation dans le cadre de la théorie de l'Équilibre Général, cet enseignement est consacré à l'explication des choix individuels et des choix collectifs proposés par les principaux schémas de la microéconomie moderne en présence de défaillances de marché. Cours magistral et applications dirigées.

- L'optimum de Pareto et la théorie du bien-être social
- L'analyse des effets externes
- Les biens collectifs purs.

Compétences à acquérir :

Familiariser l'étudiante et l'étudiant avec l'analyse microéconomique d'une part avec le raisonnement marginaliste et d'autre part avec l'analyse formalisée.

Pré-requis obligatoires

Cours de microéconomie 1re année.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examen partiel
- 50% Contrôle Continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

- Bien Franck et Meritet Sophie, Microéconomie : les défaillances du marché, Pearson
 - Etner François, Microéconomie, PUF
 - Picard Pierre, Éléments de Microéconomie, Montchrestien
 - Varian Hal, Introduction à la Microéconomie, De Boeck.
-

Enjeux écologiques : Sciences et sociétés

ECTS : 2**Enseignants** : DOMINIQUE MEDA, BEATRICE PARANCE<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meda-dominique><https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/parance-beatrice>**Langue du cours** : Français**Volume horaire** : 18**Description du contenu de l'enseignement :**

Les Grands Enjeux contemporains (GEC) constituent un enseignement de culture générale qui vise à entretenir et à développer les compétences de compréhension, de réflexion et d'expression dont l'acquisition débute dès l'enseignement secondaire. Au-delà, il s'agit de nourrir la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'esprit d'analyse, la capacité à problématiser et à prendre position sur des enjeux et des thématiques d'intérêt général, en sachant s'informer de manière critique, lire en profondeur (les textes « classiques » comme les articles de fond de la presse de qualité) et en débattre. À la différence des enseignements disciplinaires, l'enseignement de GEC est conçu de manière thématique afin de cerner quelques-uns des « grands enjeux » de notre monde dont l'abord requiert la combinaison de plusieurs disciplines. - Au premier

semestre, nous traitons d'enjeux fondamentaux dont l'origine peut se situer très en amont de notre époque, tels que : la liberté, la loi, la justice, l'État, les normes du vrai (abordées sous l'angle de la science, de la religion, des médias), l'identité, etc. Quoiqu'ayant une dimension philosophique certaine, celle-ci, dans l'approche que nous en proposons, n'est cependant pas privilégiée au détriment de leurs dimensions sociale, politique, transculturelle. Nous veillons également, en particulier dans les cours, à examiner les contours nouveaux qu'elles peuvent adopter dans les débats contemporains : Les classements des universités servent-ils l'intérêt général ? Les animaux ont-ils des droits ? Les lois sur la parité sont-elles des lois justes ? Les réseaux sociaux menacent-ils l'information ?, etc.

Compétences à acquérir :

- Compétences de lecture
- D'analyse
- De problématisation
- D'argumentation.

Pré-requis obligatoires

Capacités générales de lecture, de compréhension et d'expression, telles que présupposées par l'effectuation d'une scolarité normale jusqu'au bac.

Mode de contrôle des connaissances :

- La note semestrielle globale se compose pour moitié d'une note de contrôle continu, pour moitié d'une note de contrôle terminal. La première intègre le résultat d'un devoir sur table de mi-semestre et diverses activités à la discrétion de l'enseignant (exposé oral, devoir à la maison, participation orale, quizz, etc.)
- Le contrôle terminal prend la forme d'un travail écrit de type dissertation (2 heures trente) sur un dossier original croisant tout ou partie des thèmes traités en cours.

Bibliographie, lectures recommandées :

Une fréquentation régulière de la presse écrite de qualité est fortement recommandée, de même que la lecture des corpus de textes mis en ligne sur MyCourse !

Comptabilité de gestion

ECTS : 2

Enseignants : ANNE BIZIERE, CELINE-MARIE MICHAILESCO

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/michaillesco-celine>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le calendrier des séances est le suivant :

- 1 - Représenter l'entreprise en comptabilité
- 2 - Passage des charges financières aux charges de gestion
- 3 - Analyse du modèle économique de l'entreprise
- 4 - Notion de point mort et analyse du risque opérationnel
- 5 - Coût et Décision
- 6 - La méthode du coût variable
- 7 - TEST INTERMEDIAIRE
- 8 - Calculer un coût dit "complet"
- 9 - Valorisation et gestion des stocks
- 10 - Modélisation de la consommation des ressources en coût complet - partie 1
- 11 - Modélisation de la consommation des ressources en coût complet - partie 2
- 12 - Modélisation de la consommation des ressources en coût complet - révisions.

Le déroulement d'une séance Chaque séance doit impérativement être préparée. Cette préparation consiste en :

- **La lecture d'une fiche ressource** (ou une vidéo) dédiée à la séance et disponible sur Moodle. Nous vous invitons à compléter cette lecture par celle des chapitres correspondant dans les ouvrages de référence
- **La préparation des premières questions de chaque cas selon les indications données dans le cas (et rappelées sur Moodle)**. Ces questions introductives peuvent être travaillées grâce à la lecture des fiches ressources et aux notions développées lors des séances précédentes.

Au cours des séances, **le reste du cas est traité en interaction avec votre enseignant** Ces cas ont pour objectif de

vous faire comprendre les raisonnements qui fondent la comptabilité de gestion. La réflexion et la discussion en séance doivent être riches et dynamiques ce qui exige votre implication. Des liens et des extraits d'annales disponibles sur l'espace Moodle complètent chaque séance et vous permettent de vous entraîner.

Compétences à acquérir :

L'U.E. X05 vise à faire découvrir et maîtriser les fondamentaux de la comptabilité de gestion. L'enseignement revient sur les liens entre comptabilité financière et comptabilité de gestion puisque toute l'information comptable et financière disponible dans l'entreprise provient de la comptabilité financière. L'enjeu est d'abord d'approfondir les liens entre chaîne de valeur de l'organisation, les différents types de charges, la formation du résultat et le risque opérationnel associé. Puis, dans un deuxième temps, sont étudiées les différentes démarches permettant de calculer le coût d'un produit soit dans le cas d'une commande, ponctuelle ou non, soit pour comprendre l'impact de la structure sur la profitabilité d'un produit.

Pré-requis obligatoires

Enseignement de comptabilité financière.

Mode de contrôle des connaissances :

Les modalités d'évaluation de l'UE X05 reposent sur :

- Un test intermédiaire : 50%
- Un examen terminal : 50%

Bibliographie, lectures recommandées :

- HORNGREN C., BHIMANI A., DATAR S., FOSTER G., (2008), Management and Cost accounting, Prentice Hall,
- ALAZARD C., SEPARI S., (2018), DCG11 Contrôle de gestion, éd. Dunod, 5ème édition,
- BOUQUIN H. (2011), Comptabilité de gestion, Economica, 6e édition.

Histoire de l'entreprise et de la gestion

ECTS : 4

Enseignants : NICOLAS BERLAND, DAVID SANSON

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/nicolas-berland>

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/sanson-david>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement se déroule durant le premier semestre et aborde toutes les grandes fonctions de l'entreprise, de la révolution française à nos jours :

- Financer
- Evaluer
- Diriger
- Organiser
- Produire
- Vendre.

Le module alterne entre une semaine "théorique" (lecture du chapitre de référence et une semaine "empirique" (présentations de cas et analyse de documents en petit groupe).

Compétences à acquérir :

Cet enseignement vise un triple objectif :

- Objectif descriptif d'abord en présentant les principales fonctions de la gestion au travers d'une grande introduction historique
- Objectif méthodologique ensuite, en apprenant à travailler sur document. Il s'agit à la fois de développer l'esprit de synthèse et d'analyse
- Objectif intellectuel enfin en fournissant les connaissances nécessaires à la compréhension des évolutions à long terme de la gestion des entreprises.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examens

- 50% Contrôle Continué.

Probabilités/statistiques

ECTS : 4

Enseignant responsable : KATIA MULLER MEZIANI (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meziani-katia>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Théorie de l'échantillonnage :

- Moyenne empirique et variance empirique
- Loi des grands nombres et théorème central limite.

Introduction à la statistique inférentielle :

- Estimateur
- Erreur quadratique moyenne
- Estimateur des moments.

Maximum de vraisemblance. Introduction aux intervalles de confiance

Compétences à acquérir :

Aborder quelques notions basiques de statistique inférentielle.

Pré-requis obligatoires

Le cours de Statistique 1 et le cours d'outils mathématiques de L1 LSO.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examens
- 50% Contrôle Continué.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Il suffit de lire le polycopié de cours. Des liens vers des documents accessibles à tous sur internet sont également fournis dans le polycopié. Il est par conséquent inutile d'acheter un manuel.

Anglais

ECTS : 2

Enseignants : CATHERINE AMANDOLESE, FLORENCE STRICKER-CESARI

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amandolese-catherine>

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/stricker-cesari-florence>

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

A partir de dossiers en prise directe avec l'actualité, ces deux cours, dispensés en anglais, s'attachent à faire comprendre et développer les paradigmes culturels et linguistiques qui sous-tendent les comportements politiques, sociaux et économiques dans diverses sociétés anglophones :

- Grande-Bretagne
- Etats-Unis
- Australie
- Inde...

Nature et méthodes de l'enseignement : Fondé sur une approche critique des documents abordés (écrits, audio, vidéo), le dialogue encourage la réflexion autonome tout en garantissant le renforcement de pratiques (lexicales, grammaticales, syntaxiques et phonétiques) supposées connues ainsi que l'acquisition d'instruments argumentatifs.

Compétences à acquérir :

- Mise en place d' une méthodologie du commentaire permettant de réagir avec pertinence aux discours ambiants en anglais;
- Enrichissement des connaissances culturelles concernant les grands enjeux du monde anglo-saxon pour faciliter les échanges interculturels à tous les niveaux
- Approfondissement des structures linguistiques fondamentales permettant le renforcement du maniement des techniques de communication
- Extension du lexique social, économique, culturel.

Pré-requis obligatoires

Anglais 1ère année.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examens
- 50% contrôle continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

À préciser en début d'année.

Soft Skills

Langue du cours : Français

Volume horaire : 3

Description du contenu de l'enseignement :

L'UE Soft skills est conçue comme une démarche en deux temps correspondant aux années de L1 et L2 **En L1, dimension individuelle** : Les étudiantes et les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leur profil individuel au travers de deux approches : la personnalité et les biais cognitifs. Il s'agit d'identifier des modes de fonctionnement liés à des traits de personnalité (tels qu'appréhendés par le Big 5 notamment) et des modes de cognition (via les matrices cognitives qui regroupent l'ensemble des biais cognitifs aujourd'hui identifiés dans le champ de la psychologie). **En L2, dimension collective** : les étudiantes et les étudiants prendront du recul sur leurs rôle et mode de fonctionnement au sein d'un groupe de travail (équipe fonctionnelle, projet...) au travers des approches dites d' « efficacité d'équipe » (en premier lieu l'approche Belbin). Il s'agit également de déterminer les modes de management ou styles de leadership (leadership transactionnel, transformationnel, « servant leadership »...) à l'œuvre au sein d'un groupe de travail. L'UE articule cinq principes pédagogiques :

- Le travail en autonomie (contrôlée)
- Le travail en distanciel (via Moodle)
- La scénarisation
- Le microlearning.

Le découpage des modules :

- **Modules 1 à 6** : notion de personnalité et traits de personnalité
- **Modules 7 à 12** : principaux tests de personnalité et usages de ces tests en lien avec la notion de soft skills
- **Modules 13 à 18** : biais cognitifs en situation professionnelle
- **Modules 18 à 24** : biais cognitifs en situation professionnelle (suite).

Compétences à acquérir :

Familiariser les étudiantes et les étudiants avec des notions, concepts, grilles, approches pertinentes au regard de l'objet de l'UE, à savoir les soft skills (exemples : personnalité, biais cognitifs, rôle au sein d'une équipe, styles de management...). Faciliter la prise de recul (ou « conscientisation ») des étudiantes et des étudiants sur leur profil personnel, points forts et points faibles, en lien avec l'environnement professionnel. Dans une logique de développement professionnel (à différencier du développement personnel qui n'est pas l'objet de l'UE), accompagner les étudiantes et les étudiants dans la détermination des expériences les plus pertinentes pour consolider leurs points forts et/ou remédier à leurs éventuelles faiblesses en termes de soft skills. Permettre aux étudiantes et aux étudiants de bâtir une stratégie dans la perspective de futurs recrutements pour valoriser les soft skills qu'ils ont acquises au cours de leurs expériences professionnelles.

Pré-requis obligatoires

Aucun.

Pré-requis recommandés

Aucun.

Mode de contrôle des connaissances :

L'UE Soft skills ne fait pas l'objet d'une évaluation mais d'une validation. Pour valider l'UE chaque année (L1 et L2), les étudiantes et les étudiants devront suivre vingt-quatre modules. Ils seront invités à compléter un module par semaine, sachant que le travail sur un module ne doit pas excéder cinq à dix minutes (principe du micro-learning). Pour faciliter la gestion de la plateforme, après consultation du CIP (partie-prenante du projet), nous optons pour un découpage en quatre séquences (chacune six modules) par année. Concrètement, cela signifie que les étudiantes et les étudiants pourront compléter six modules sur six semaines. L'idée étant de laisser des marges de manœuvre aux étudiantes et aux étudiants et d'éviter une trop forte complexité dans la gestion de la plateforme (paramétrage des périodes pour chaque module notamment). Le contrôle du travail des étudiantes et des étudiants sera effectué via des quizz automatiques, éventuellement complétés par des questions relatives aux notions vues dans le cadre de chaque module. De plus, à la fin de chaque semestre, les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre un webinaire (voir plus haut) et compléter durant ce temps collectif un formulaire de prise de recul. Bien que les réponses ne soient pas évaluées, le dépôt du formulaire est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle de la part de l'enseignant-référent.

Bibliographie, lectures recommandées :

Lamri J, Barabel, M, Meier, O, (2018), Les Compétences du 21e siècle, Comment faire la différence ? Créativité, Communication, Esprit Critique, Coopération, Dunod

Droit des obligations

ECTS : 4

Enseignant responsable : SARAH BROS (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/bros-sarah>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente:

- la notion d'obligation
- la classification des contrats
- les principes généraux du droit des contrats
- les négociations pré-contractuelles
- les conditions de validité des contrats
- l'exécution du contrat et les sanctions de l'inexécution
- les effets des contrats à l'égard des tiers

Compétences à acquérir :

- Capacité à identifier les textes applicables, la jurisprudence applicable et les notions pertinentes
- Capacité à résoudre une question juridique relative à la négociation, à la conclusion et à l'exécution d'un contrat.

Pré-requis obligatoires

avoir suivi le cours d'introduction au droit

Pré-requis recommandés

avoir suivi le cours de droit des biens

Mode de contrôle des connaissances :

50% contrôle continu

50% examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

1. Ouvrages généraux

A. BENABENT, Les obligations, LGDJ Domat, 21ème éd. 2025

M. FABRE-MAGNAN, Droit des obligations, t. 1 Contrat et engagement unilatéral PUF - Thémis 7ème éd. 2024

J. FLOUR, J.-L. AUBERT, E. SAVAUX, Droit civil, Les obligations, t. I, L'acte juridique, Sirey université, 18ème éd. 2024

C. LARROUMET, S. BROS, Traité de droit civil, vol. 3, Les obligations, le contrat, Economica, 10e édition 2021

Ph. MALAURIE, L. AYNES, Ph. STOFFEL-MUNCK, Les obligations, LGDJ, 13ème éd. 2024

F. TERRE, Ph. SIMLER, Y. LEQUETTE, F. CHENEDE, Les obligations, Dalloz précis, 13ème éd. 2022

2. Ouvrages spéciaux

O. DESHAYES, Y.-M. LAITHIER, T. GENICON, Réforme du droit des contrats, de la preuve et du régime des obligations, LexisNexis, 2ème éd. 2018

F. CHENEDE, Droit des obligations et des contrats 2023-2024, 3e éd., Dalloz - Référence

3. Compléments

H. CAPITANT, F. TERRE, Y. LEQUETTE, F. CHENEDE, Les grands arrêts de la jurisprudence civile, vol. 2, Dalloz, 14ème éd. 2024

LEXIQUE des termes juridiques Dalloz et Lexisnexis

G. CORNU dir., Vocabulaire juridique, Assoc. Capitant, PUF, 15ème éd..

4. Reuves

Recueil Dalloz

JCP éd. Générale

Revue des Contrats

Contrats concurrence consommation

Droit administratif

ECTS : 4

Enseignant responsable : ELISABETH MELLA (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/mella-elisabeth>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 45

Coefficient : 1

SEMESTRE 4

Tronc commun

Macroéconomie - Macroéconomie Internationale

ECTS : 4

Enseignants : CELINE LASNIER, HELENE LENOBLE-LIAUD

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/lenoble-liaud-helene>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours analyse les économies ouvertes et étudie les effets des politiques économiques dans les divers systèmes de change. Il met en évidence la nature des interdépendances qui lient les différentes économies. Il explique les spécificités de l'union monétaire européenne. Partie 1, Introduction à l'étude des économies ouvertes :

- La mondialisation
- Le marché des changes
- Le système monétaire international

- La balance des paiements.

Partie 2, Le modèle de Mundell-Fleming :

- Les effets des politiques économiques dans une petite économie ouverte en fonction des régimes de change et du degré de mobilité des capitaux.

Partie 3, Une extension à deux grands pays :

- Effets externes et effets "retour" le cas d'une union monétaire.

Cours et exercices.

Compétences à acquérir :

- Analyser les effets des politiques économiques en économie ouverte.

Pré-requis obligatoires

UE macro L2 S1.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examen
- 50% Contrôle Continu.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Il est demandé aux étudiantes et aux étudiants de se tenir au courant de l'actualité et, en particulier, de lire le supplément que le journal Le Monde consacre à l'économie.

- Béraud A. [1999], "Introduction à l'analyse macroéconomique", 4ème édition, chap. 7 et 8, p. 197-254, Paris : Economica
- Guillochon B, Kawecki A. et Venet B. [2012], "Economie internationale", 7ème édition, chap. 8, §1, p. 255-275, Paris : Dunod
- Ledezma I. et Lenoble H. [2020], "Economie Internationale", PUF, à paraître.

Microéconomie - Concurrence Imparfaite

ECTS : 3

Enseignants : GUILLAUME JEAN, SOPHIE MERITET

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meritet-sophie>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le S2 est centré sur l'analyse des défaillances de marché :

- Le monopole et ses extensions
- Les oligopoles et les choix stratégiques
- La concurrence monopolistique et la différenciation des produits.

La situation monopolistique est-elle néfaste pour l'économie ?

Quelles sont les conséquences d'une discrimination tarifaire ?

La concurrence en prix est-elle plus efficace que la concurrence en quantités ?

Les entreprises peuvent-elles défendre leurs parts de marché ?

Comment expliquer l'implantation des entreprises ? ...

Cours et exercices en petits groupes. Utilisation de Mycourse.

Compétences à acquérir :

Familiariser l'étudiante et l'étudiant avec l'analyse théorique et la modélisation des marchés en concurrence imparfaite.

Pré-requis obligatoires

Cours L1 (S1&S2) de microéconomie et L2 S1.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examens

- 50% Contrôle continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

- BIEN Franck et MERITET Sophie, Microéconomie : les défaillances du marché, Pearson
- VARIAN Hal, Introduction à la Microéconomie, De Boeck.

Enjeux sociétaux du monde contemporain

ECTS : 3

Enseignants : MURIELLE **BEGUE**, MARJOLAINE **ROGER**

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/begue-murielle>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Les Grands Enjeux contemporains (GEC) constituent un enseignement de culture générale qui vise à entretenir et à développer les compétences de compréhension, de réflexion et d'expression dont l'acquisition débute dès l'enseignement secondaire. Au-delà, il s'agit de nourrir la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'esprit d'analyse, la capacité à problématiser et à prendre position sur des enjeux et des thématiques d'intérêt général, en sachant s'informer de manière critique, lire en profondeur (les textes « classiques » comme les articles de fond de la presse de qualité) et en débattre. À la différence des enseignements disciplinaires, l'enseignement de GEC est conçu de manière thématique afin de cerner quelques-uns des « grands enjeux » de notre monde dont l'abord requiert la combinaison de plusieurs disciplines. - Au premier semestre, nous traitons d'enjeux fondamentaux dont l'origine peut se situer très en amont de notre époque, tels que :

- La liberté
- La loi
- La justice
- L'État
- Les normes du vrai (abordées sous l'angle de la science, de la religion, des médias)
- L'identité, etc.

Quoiqu'ayant une dimension philosophique certaine, celle-ci, dans l'approche que nous en proposons, n'est cependant pas privilégiée au détriment de leurs dimensions sociale, politique, transculturelle. Nous veillons également, en particulier dans les cours, à examiner les contours nouveaux qu'elles peuvent adopter dans les débats contemporains :

- Les classements des universités servent-ils l'intérêt général ?
- Les animaux ont-ils des droits ?
- Les lois sur la parité sont-elles des lois justes ?
- Les réseaux sociaux menacent-ils l'information ?, etc.

Compétences à acquérir :

Compétences de lecture, d'analyse, de problématisation et d'argumentation.

Pré-requis obligatoires

Capacités générales de lecture, de compréhension et d'expression, telles que présumées par l'effectuation d'une scolarité normale jusqu'au bac.

Mode de contrôle des connaissances :

- La note semestrielle globale se compose pour moitié d'une note de contrôle continu, pour moitié d'une note de contrôle terminal. La première intègre le résultat d'un devoir sur table de mi-semestre et diverses activités à la discrétion de l'enseignant (exposé oral, devoir à la maison, participation orale, quizz, etc.)
- Le contrôle terminal prend la forme d'un travail écrit de type dissertation (2 heures trente) sur un dossier original croisant tout ou partie des thèmes traités en cours.

Bibliographie, lectures recommandées :

Une fréquentation régulière de la presse écrite de qualité est fortement recommandée, de même que la lecture des corpus de textes mis en ligne sur MyCourse !

Comptabilité de gestion

ECTS : 2

13/18

Enseignants : ANNE **BIZIERE**, CELINE-MARIE **MICHAILESCO**
<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/michailesco-celine>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le calendrier des séances est le suivant :

Thème 1 – Calculs de coûts complets selon la méthode ABC,

Thème 2 – Budgets (production, trésorerie, investissement),

Thème 3 – Calculs d'écart (charges directes, charges indirectes) + test en séance 7,

Thème 4 – Les coûts-cibles.

Le déroulement d'une séance

Chaque séance doit impérativement être préparée. Cette préparation consiste en : Au cours des séances, **le reste du cas est traité en interaction avec votre enseignant**. Ces cas ont pour objectifs de vous faire comprendre les raisonnements qui fondent la comptabilité de gestion. La réflexion et la discussion en séance doivent être riches et dynamiques, ce qui exige votre implication.

Des liens et des extraits d'annales disponibles sur l'espace Moodle complètent chaque séance et vous permettent de vous entraîner.

- **La lecture d'une fiche ressource** (ou une vidéo) dédiée à la séance et disponible sur Moodle. Nous vous invitons à compléter cette lecture par celle des chapitres correspondant dans les ouvrages de références,
- **La préparation des premières questions de chaque cas selon les indications données dans le cas (et rappelées sur Moodle)**. Ces questions introductives peuvent être travaillées grâce à la lecture des fiches ressources et aux notions développées lors des séances précédentes.

Compétences à acquérir :

L'objectif de cette UE est d'initier les étudiants aux concepts, démarches et outils leur permettant d'observer et de comprendre la formation de la performance d'une organisation, dans l'environnement actuel qui est en rapide mutation. Cette UE doit permettre à une étudiante et un étudiant de :

- Maîtriser la démarche de la méthode ABC et ses implications en termes de représentation de la chaîne de valeur
- Identifier l'information pertinente pour calculer un coût et prendre une décision sur une activité ou un produit
- Comprendre la prévision et la mesure de la performance en s'appuyant sur les budgets et les calculs d'écart.

Pré-requis obligatoires

Enseignement de comptabilité financière.

Mode de contrôle des connaissances :

Les modalités d'évaluation de l'UE Y05 reposent sur :

- Un test intermédiaire : 50%,
- Un examen terminal : 50%.

Bibliographie, lectures recommandées :

- ALAZARD C. et SEPARI S. (2018), DCG11 Contrôle de gestion, éd. Dunod, 5e édition
- BERLAND N. et DE RONGE Y. (2016), Contrôle de gestion, Pearson, 3e édition
- BOUQUIN H. (2011), Comptabilité de gestion, Economica, 6e édition.

Anglais

ECTS : 2

Enseignants : CATHERINE **AMANDOLESE**, FLORENCE **STRICKER-CESARI**
<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amandolese-catherine>
<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/stricker-cesari-florence>

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

A partir de dossiers en prise directe avec l'actualité, ces deux cours, dispensés en anglais, s'attachent à faire comprendre et développer les paradigmes culturels et linguistiques qui sous-tendent les comportements politiques, sociaux et économiques dans diverses sociétés anglophones :

- Grande-Bretagne
- Etats-Unis
- Australie
- Inde...

Nature et méthodes de l'enseignement : Fondé sur une approche critique des documents abordés (écrits, audio, vidéo), le dialogue encourage la réflexion autonome tout en garantissant le renforcement de pratiques (lexicales, grammaticales, syntaxiques et phonétiques) supposées connues ainsi que l'acquisition d'instruments argumentatifs.

Compétences à acquérir :

- Mise en place d'une méthodologie du commentaire permettant de réagir avec pertinence aux discours ambiants en anglais
- Enrichissement des connaissances culturelles concernant les grands enjeux du monde anglo-saxon pour faciliter les échanges interculturels à tous les niveaux
- Approfondissement des structures linguistiques fondamentales permettant le renforcement du maniement des techniques de communication
- Extension du lexique social, économique, culturel.

Pré-requis obligatoires

Anglais 1ère année.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examen
- 50% contrôle continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

À préciser en début d'année.

Soft Skills

ECTS : 1

Enseignant responsable : DAVID ABONNEAU (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/abonneau-david>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 1.5

Description du contenu de l'enseignement :

L'UE Soft skills est conçue comme une démarche en deux temps correspondant aux années de L1 et L2 **En L1, dimension individuelle** : Les étudiantes et les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leur profil individuel au travers de deux approches : la personnalité et les biais cognitifs. Il s'agit d'identifier des modes de fonctionnement liés à des traits de personnalité (tels qu'appréhendés par le Big 5 notamment) et des modes de cognition (via les matrices cognitives qui regroupent l'ensemble des biais cognitifs aujourd'hui identifiés dans le champ de la psychologie). **En L2, dimension collective** : les étudiantes et les étudiants prendront du recul sur leurs rôle et mode de fonctionnement au sein d'un groupe de travail (équipe fonctionnelle, projet...) au travers des approches dites d' « efficacité d'équipe » (en premier lieu l'approche Belbin). Il s'agit également de déterminer les modes de management ou styles de leadership (leadership transactionnel, transformationnel, « servant leadership »...) à l'œuvre au sein d'un groupe de travail. L'UE articule cinq principes pédagogiques :

- Le travail en autonomie (contrôlée)
- Le travail en distanciel (via Moodle)
- La scénarisation
- Le microlearning.

Le découpage des modules :

- **Modules 1 à 6** : notion de personnalité et traits de personnalité

- **Modules 7 à 12** : principaux tests de personnalité et usages de ces tests en lien avec la notion de soft skills
- **Modules 13 à 18** : biais cognitifs en situation professionnelle
- **Modules 18 à 24** : biais cognitifs en situation professionnelle (suite).

Compétences à acquérir :

Familiariser les étudiantes et les étudiants avec des notions, concepts, grilles, approches pertinentes au regard de l'objet de l'UE, à savoir les soft skills (exemples : personnalité, biais cognitifs, rôle au sein d'une équipe, styles de management...). Faciliter la prise de recul (ou « conscientisation ») des étudiantes et des étudiants sur leur profil personnel, points forts et points faibles, en lien avec l'environnement professionnel. Dans une logique de développement professionnel (à différencier du développement personnel qui n'est pas l'objet de l'UE), accompagner les étudiantes et les étudiants dans la détermination des expériences les plus pertinentes pour consolider leurs points forts et/ou remédier à leurs éventuelles faiblesses en termes de soft skills. Permettre aux étudiantes et aux étudiants de bâtir une stratégie dans la perspective de futurs recrutements pour valoriser les soft skills qu'ils ont acquises au cours de leurs expériences professionnelles.

Mode de contrôle des connaissances :

L'UE Soft skills ne fait pas l'objet d'une évaluation mais d'une validation. Pour valider l'UE chaque année (L1 et L2), les étudiantes et les étudiants devront suivre vingt-quatre modules. Ils seront invités à compléter un module par semaine, sachant que le travail sur un module ne doit pas excéder cinq à dix minutes (principe du micro-learning). Pour faciliter la gestion de la plateforme, après consultation du CIP (partie-prenante du projet), nous optons pour un découpage en quatre séquences (chacune six modules) par année. Concrètement, cela signifie que les étudiantes et les étudiants pourront compléter six modules sur six semaines. L'idée étant de laisser des marges de manœuvre aux étudiantes et aux étudiants et d'éviter une trop forte complexité dans la gestion de la plateforme (paramétrage des périodes pour chaque module notamment). Le contrôle du travail des étudiantes et des étudiants sera effectué via des quizz automatiques, éventuellement complétés par des questions relatives aux notions vues dans le cadre de chaque module. De plus, à la fin de chaque semestre, les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre un webinar (voir plus haut) et compléter durant ce temps collectif un formulaire de prise de recul. Bien que les réponses ne soient pas évaluées, le dépôt du formulaire est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle de la part de l'enseignant-référent.

Bibliographie, lectures recommandées :

Lamri J, Barabel, M, Meier, O, (2018), Les Compétences du 21e siècle, Comment faire la différence ? Créativité, Communication, Esprit Critique, Coopération, Dunod

Droit des obligations

ECTS : 5

Enseignant responsable : JULIETTE MOREL-MAROGER (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/morel-maroger-juliette>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

- Droit de la responsabilité délictuelle, droit commun et régimes spéciaux (accidents de la circulation et produits défectueux). Quasi-contrats.

Compétences à acquérir :

- Réaliser des commentaires d'arrêts et résoudre des cas pratiques en droit de la responsabilité. Le cours de 36h est complété par des conférences de méthode afin de consolider les acquis méthodologiques et approfondir certains thèmes.

Pré-requis obligatoires

- Avoir suivi un cours d'introduction au droit.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu et examen terminal.

Coefficient : 2

Bibliographie, lectures recommandées :

Utiliser en complément du cours l'un des manuels suivants :

- M. BACACHE, Les obligations T. 5, Responsabilité civile extracontractuelle, 4ème éd. Economica 2021
- A. BENABENT, Droit civil, Les obligations, Précis Domat, LGDJ, 21è éd. 2025
- R. CABRILLAC, Droit des obligations, Dalloz, « Cours », 16è éd. 2025
- Ph. BRUN, Responsabilité civile extracontractuelle, 6ème éd. LexisNexis, 2023
- M. FABRE-MAGNAN, Droit des obligations, t. 2, Droit de la responsabilité civile et des quasi-contrats, Thémis, PUF, 5è éd. 2021
- Ph. MALAURIE, L. AYNES et Ph. STOFFEL-MUNCK, Droit civil, Les obligations, LGDJ, 13 éd. 2024
- Ph. MALINVAUD, M. MEKKI et J. B. SEUBE, Droit civil, Les obligations, Lexisnexis, 18è éd. 2025
- S. PORCHY-SIMON, Droit civil, 2ème année : Les obligations, Dalloz, Hypercours, 18è éd. 2025
- F. TERRE, Ph. SIMLER, Y. LEQUETTE et F. CHENEDE, Droit civil, Les obligations, Dalloz, 13è éd. 2022.

Droit administratif

ECTS : 5

Enseignant responsable : ALIX PERRIN-RENARD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/perrin-alix>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 45

Coefficient : 1

Droit du marché intérieur

ECTS : 2

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Droit des affaires

ECTS : 3

Enseignant responsable : MARIE-CHRISTINE SAINT-MLEUX (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/saint-mleux-marie-christine>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Coefficient : 1

Validation de l'expérience professionnelle

ECTS : 2

Enseignant responsable : BAPTISTE VENET (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/venet-baptiste>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Les expériences prises en compte sont les stages et les emplois rémunérés (toute activité justifiée par un bulletin de salaire (hors emplois de proximité : babysitting, cours particuliers,...)).

Compétences à acquérir :

L'étudiante et l'étudiant doit acquérir pendant ses deux premières années de licence, une expérience à caractère professionnalisant d'un minimum de 5 semaines

Pré-requis recommandés

Les expériences professionnelles - stages ou emplois salariés - effectués à compter du 1er juillet de la date d'admission à Paris-Dauphine pourront être prises en compte après étude du dossier.

Mode de contrôle des connaissances :

Cette expérience sera validée dans le contrôle des connaissances pour l'obtention de la deuxième année de licence. Pas de rapport de stage ni de rapport d'activité demandé. Pour les étudiantes et les étudiants de CEJ, la validation de cette UE Expérience professionnelle vaudra validation pour le stage obligatoire de «Découverte du monde de l'entreprise» en L3 Droit.

Document susceptible de mise à jour - 10/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16